

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 16 NOVEMBRE 2019

### RAPPORT D'ACTIVITÉ :

#### Licenciés :

Le Club a enregistré pour la saison 2018-2019 45 licences pour 32 hommes et 13 femmes inscrits ; dans cet effectif, on dénombre 15 jeunes (8 garçons et 7 filles) et 30 adultes (24 hommes et 6 femmes).

#### Nombres de participations aux concours :

Le club a dénombré 109 participations à des concours en Bretagne et en extérieur avec 13 participants (2 jeunes et 11 adultes). Bonne participation avec de bons résultats et la participation de 2 archers aux Championnats de France, Patrick Jumpertz et Gilbert Kravtsoff qui termine 3<sup>ième</sup> en 3D dans sa catégorie.

#### Organisation de compétitions :

Le club a organisé 2 concours en 2018 :

- Un concours nature le 29 avril 2019 avec 72 participants
- Un concours nature le 16 sept 2018 avec 68 participants

Le club fêtait ses 30 ans d'existence, un cochon grillé a été proposé, organisé et préparé par Armel L'hostis lors du concours du 29 avril.

Je tiens à remercier Christophe Briand pour sa gestion logistique et l'ensemble des bénévoles.

#### Participation aux manifestations extérieures :

- Le club a participé comme chaque année aux Forums des associations à Ploumilliau et à Ploulec'h.
- WE Vitalsport à Décathlon de Lannion le 1 et 2 septembre. Peu de retombées en terme d'adhésion, c'est un WE fatigant pour les personnes présentes au stand.

#### Activités internes :

Comme chaque année, la vie du club a été ponctuée de manifestations festives :

- Les Flèches de progression en janvier et remise des flèches de progression.
- Partage de la traditionnelle « Galette des Rois » à Ploulec'h le 26 janvier, repas offert par le club aux adhérents, bénévoles et propriétaires de terrains.
- Désignation de « l'Archer de l'année 2018 »  
Jeune : Rose OUVRARD                      Adulte : Benoit LE GUENNEC
- de « l'espoir de l'année »  
Jeune : Madi GUIDOU-ARANJO    Adulte : Christophe BRIAND et Evelyne CORDIER

Le rapport moral a été approuvé à l'unanimité.

### RAPPORT FINANCIER :

Des opportunités d'achat de 2 barnums de 6m\*12m et 9 tables et 18 bancs pour 700€ ont un peu grevé le budget cette année.

Le club a également investi dans un coupe tube.

Les deux concours ont dégagé un bénéfice, ceci grâce à la gestion pointilleuse de Christophe Briand.

Le rapport financier a été approuvé à l'unanimité.

### RENOUVELLEMENT DE BUREAU :

Cette année, Christophe Briand souhaite démissionner du poste de trésorier pour des raisons personnelles. Le poste étant vacant, Gérard Barré a été élu à l'unanimité.

### Bureau :

Président : Patrick Bessas      Secrétaire : Joël Grone      Secrétaire adjoint : Evelyne Cordier  
Trésorier : Gérard Barré      Trésorier adjoint : Gilbert Kravtsoff

### QUESTIONS DIVERSES :

#### Horaires :

Les horaires d'entraînement pour la saison 2019-2020 restent inchangés, les archers ont la possibilité de s'entraîner en salle trois fois par semaine.

- Le lundi de 18h-19h30 à Ploulec'h (avec Evelyne et Thierry Cordier)
- Le jeudi de 17h-19h30 à Ploumilliau (avec Joël Grone, Trémeur Le Berre et Sylvaine Turluche)
- Le samedi de 10h-11h30 à Ploumilliau (avec Joël Grone et Trémeur Le Berre)

#### Matériel :

Nous avons à notre disposition un « Local technique » de la Salle de Sports ce qui permet :

- de ranger les arcs et le matériel appartenant au club et de préparer les blasons pour les concours
- nous avons fait quelques acquisitions, deux barnums de 6m\*12m avec tables et bancs et un « coupe tube » pour ajuster la longueur des flèches.
- nous pouvons organiser quelques ateliers, notamment « réparation de corde et tranche-fil », « montage et réparation de flèches ». A prévoir s'il y a des demandes.

#### Licences 2019-2020 :

##### Tarifs :

- 100 euros pour les adultes (inchangé)
- 60 euros pour les jeunes (inchangé)
- 50 euros pour les poussins

La part restante pour le fonctionnement du club après règlement des licences à la FFTA est d'environ 30%.

Les chèques sport concernant les jeunes sont toujours d'actualité.

Les cotisations sont réglables par chèques vacances, le club ayant renouvelé son affiliation.

### CALENDRIER 2018-2019 :

#### Vie du club :

- Flèches de progression à partir début janvier et remise des flèches aux archers.
- Galette en prévision le 18 Janvier à Ploumilliau.
- « L'archer de l'année » aura lieu le 7 mars avec dégustation de crêpes et cidre.
- « Sonner les cloches » aura lieu le 28 mars avec remise de chocolats.

#### Les concours :

- Concours 3D le 31 mai
- Concours nature le 27 septembre

Nous rappelons que la tâche de préparation des concours (parcours, collage des blasons, intendance...) demande la participation active des archers du club et nous remercions les bénévoles toujours présents lors de ces concours.

Cette proposition a été approuvée à l'unanimité.

Toutes les questions ayant été abordées, la séance est levée.

Un pot de l'amitié clôture la séance.

Le Président :  
Patrick BESSAS

Le Secrétaire :  
Joël GRONE